



Ville
MOUSCRON

Arrondissement de Mouscron
Province de Hainaut

Service GDV - ODP

Gestion de voirie -
Occupation du domaine
public

Rue de Courtrai 63
7700 Mouscron

+32(0)56 860.270

+32(0)56 860.305

www.mouscron.be

@ : gdv@mouscron.be




Wallonie
picarde



acteur de
l'eurométropole
lille kortrijk tournai

**Avis aux services
Urgences, Incendie
Bus, Presse**



N/Réf. : GDV/ODP/FEST/19/1118

Mouscron, le 11 juillet 2019

OBJET : Course Cycliste « Grand Prix François Vanassche » dans les rues de Dottignies et ce, le 11 août 2019 de 08h00 à 19h00.

Madame, Monsieur,

L'administration communale porte à votre connaissance le passage d'une course cycliste, dont objet ci-dessus. Le circuit qui sera emprunté par ladite course cycliste est le suivant :

- ⇒ Lieu et heure de départ : rue des Ecoles (à hauteur du parking du Hall de l'Europe) à Dottignies à 15h00
- ⇒ Lieu et heures d'arrivées : rue Julien Mullie, 8 à Dottignies à 16h44
- ⇒ Itinéraire : (Dottignies) rue des Ecoles, rue Julien Mullie, rue du Festar, rue Alphonse Poulet, rue d'Espierres, rue de Bellegem, (Courtrai - Bellegem), Roncevaalstraat, Rode Molenstraat, (Dottignies), rue du Moulin Rouge, Drève des Préaches, rue du Forgeron, rue Julien Mullie.
- ⇒ Nombre de tours : 9

MODIFICATION DE CIRCULATION :

Interdiction de stationnement

➤ Interdiction de Stationnement :

- Le 11/08/2019 de 08h30 à 17h30 :
 - Rue Julien Mullie (zone de départ et arrivée - 300 m de part et d'autre de la ligne) ;
- Le 11/08/2019 de 08h30 à 19h00 :
 - Parking du hall de l'Europe côté rue des Ecoles ;
- Le 11/08/2019 de 13h00 à 17h00 :
 - Rue Julien Mullie ;
 - Rue du Festar ;
 - Rue Alphonse Poulet ;
 - Rue des écoles entre le parking hall de l'Europe et la rue Julien Mullie ;

.../.

Suite de l'autorisation du 11 juillet (Réf. : GDV/ODP/FEST/19/1118)

- Rue de l'Espierres ;
- Rue de Bellegem ;
- Drève des Préaches ;
- Rue du Forgeron.

Interdiction de circulation

- Durant toute la durée de la course, la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course sur tout le parcours ;
- ½ heure avant le départ de la course, la circulation sera interdite dans la rue des écoles en direction de la ligne de départ) ;
- Durant la course, toute circulation sera interdite sur l'itinéraire entre les véhicules drapeau rouge et drapeau vert ;
- Le sens unique de circulation de la rue Pastorale sera inversé le 11/08/2019 entre 14h00 et 17h15.

Assurés de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collège communal :

Nathalie BLANCKE,



Directrice Générale



Marie-Hélène VANELSTRAETE,



Echevine des Travaux-Voirie